

Projet
Éducatif

Co'Anim

✉ 15 place de l'Europe - 44310 Saint-Colomban

☎ 02 28 00 11 78 - 📧 contact@coanim.fr

🌐 www.coanim.fr

Projet Éducatif de Co'Anim

*Suite à la Commission Projet Éducatif du 10 décembre 2015
Validé par le Conseil d'Administration du 31 mars 2016*

Le projet éducatif est le reflet des valeurs éducatives, culturelles et sociales que Co'Anim souhaite mettre en avant en matière d'animation sur les temps périscolaires et extrascolaires en direction des enfants âgés de 3 à 13 ans à Saint-Colomban. Il a pour objectif de fixer les grandes orientations de l'association qui seront déclinées par les équipes dirigeantes en projets pédagogiques.

Présentation de Co'Anim et de quelques éléments de territoire

L'association a été créée en avril 1947 afin de répondre aux besoins des familles après la guerre. A l'époque elle avait pour titre "Association Familiale Rurale de Saint-Colombin", puis en 1972 " Association Familiale Rurale de Saint-Colomban".

L'une de ses premières actions consiste à mettre à disposition des familles des machines à laver, matériel difficile d'accès à l'époque.

Ensuite, elle s'est consacrée à la mise en place du transport scolaire et à l'accueil des enfants pendant les vacances.

En 1999, l'accueil périscolaire fut créé.

En 2003, l'Association emménage dans les nouveaux locaux, mis à disposition par la commune, place de l'Europe.

Une Halte Garderie est ouverte en 2007, pour les enfants de 4 mois à 4 ans. Elle a fonctionné dans les locaux de l'accueil de loisirs jusqu'en novembre 2009 puis dans ses propres locaux. Depuis le 1er janvier 2015 elle est désormais gérée par Harmonie Enfance et Famille.

Le 19 décembre 2014, suite à des dysfonctionnements l'ayant mise en difficultés, ainsi qu'à des valeurs qui n'étaient plus défendues par les administrateurs, l'association vote sa désaffiliation de la Fédération Familles Rurales de Loire-Atlantique et son changement de nom pour devenir "Co'Anim".

En janvier 2015, Co'Anim s'affilie aux Francas.

Les structures gérées sont situées au centre de la commune et bénéficient donc de la proximité des écoles, de la restauration et de la zone de loisirs. Par ailleurs un travail partenarial avec les équipes enseignantes des 2 écoles de la commune et du restaurant scolaire, amplifié par une formation commune (enseignants, ATSEM, personnels de Co'Anim et personnels municipaux de la restauration scolaire) en 2015-2016 a permis de tisser des liens entre Co'Anim et ses partenaires, qui se traduit par la mise en place de projets communs.

Enfin, il existe des liens privilégiés entre Co'Anim et la Commune de Saint-Colomban, son principal financeur. Au-delà de cet aspect financier, des échanges réguliers ont lieu et un lien permanent est assuré par la présence au sein du conseil d'administration de deux représentants de la Commune.

La Commune de Saint-Colomban, à l'image de nombreux autres territoires, est traversée par un contexte en évolution : la modification des temps sociaux, des modes de vie et des besoins des familles, l'évolution des rythmes de vie et des pratiques des enfants et des jeunes.

L'offre éducative de loisirs proposée aujourd'hui aux familles Colombanaises repose en grande partie sur l'association Co'Anim qui gère 3 structures enfance-jeunesse : l'accueil périscolaire, l'accueil de loisirs, et le club préados. L'été, l'association organise également des séjours de vacances enfants-préados. Co'Anim est aussi investie dans différents projets sur la commune.

C'est dans ce contexte et au regard d'une adhésion aux Francas que les élus de l'association Co'Anim ont réinterrogé le Projet Éducatif de l'association.

L'éducation, une notion qui fonde notre projet

Le temps de loisirs des enfants constitue un espace éducatif singulier, complémentaire de la vie familiale et de l'école.

A travers l'action de ses structures et séjours, Co'Anim souhaite contribuer, avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire, à l'éducation des enfants, sous des formes adaptées aux temps de loisirs.

Globale et permanente, l'éducation contribue au développement de l'enfant et à la construction de sa personnalité. En s'appuyant sur des démarches pédagogiques adaptées au temps de loisirs (impliquantes et ludiques), elle participe à son épanouissement ; au fait que l'enfant prenne sa place dans la société en participant, en s'exprimant, en affirmant ses propres choix.

Dans ce processus, la place des parents a toute son importance. C'est pourquoi, au sein de nos structures de loisirs, nous porterons une attention particulière à la relation aux familles. La dimension d'accueil, sera notamment un axe de travail à privilégier, tout comme celui de l'accompagnement à la parentalité.

Les accueils de loisirs enfance, des espaces éducatifs à part entière

Les accueils de loisirs répondent à un besoin de garde pour les enfants dont les parents travaillent ou ont des activités. Si la réponse à ce besoin semble plus particulièrement concerner l'accueil périscolaire, il ne doit pas être une fin en soi et ce quelles que soient les structures visées. Co'Anim porte une attention particulière au respect du rythme des enfants.

L'association Co'Anim défend le fait que ses accueils recouvrent une triple dimension : éducative, sociale et culturelle. Véritables lieux de vie et de loisirs, ce sont à la fois des espaces :

- ➔ de « *bien être* » pour les enfants. Le cadre sécurisant (notion de repères, de confiance, de prise en compte des spécificités des tranches d'âges, respect du rythme de vie, ...) et épanouissant mis en place doit favoriser la bonne humeur et la convivialité. Dans ce cadre, soucieuse du service rendu aux familles, l'association attentive aux rythmes imposés aux enfants se propose d'accompagner les parents dans cette réflexion (rôle d'écoute, d'orientation, ...).
- ➔ de vie collective, qui permettent des rencontres, des échanges. Les accueils éducatifs permettent aux enfants de retrouver des copains, de s'en faire des nouveaux. Ces structures exercent un rôle social vis-à-vis des enfants. Dans ce sens l'association doit se donner les moyens d'accueillir « tous » les enfants dans de bonnes conditions. L'animation de cette vie collective contribue à la dimension « village » de la structure.

- ↳ d'ouverture à l'autre, sur le territoire : La structure doit permettre le partage des projets. Elle doit permettre de faire du lien entre les actions développées sur le territoire. Pour cela il doit avoir une identité spécifique, reconnue. Son ouverture sur le territoire, les partenariats engagés participent à sa singularité.
- ↳ de découvertes et d'apprentissages pour l'enfant. Pour Co'Anim, ses structures et leurs équipes ont pour objectif d'accompagner les enfants dans les découvertes (éveil des sens, pratiques culturelles, sportives, émergence de passions, créativité, ...), de les aider à prendre place dans un collectif, de les faire grandir, d'aiguiser leur sens critique (favoriser la prise d'initiatives, le développement de leur autonomie, les apprentissages, l'esprit critique). La notion de plaisir « prendre plaisir » aux apprentissages doit également être privilégiée.
- ↳ en lien et en complémentarité avec les autres structures du territoire, le jeu occupe une place importante dans ces espaces. Le cadre proposé ne doit pas être enfermant, les enfants doivent avoir la possibilité d'expérimenter des choses, d'avoir le droit à l'erreur, de se confronter au réel en pratiquant, en manipulant, ...

Les valeurs et les ambitions de Co'Anim à Saint-Colomban

Pour Co'Anim, l'enfant doit être au centre du projet.

La laïcité

Valeur inscrite dans les statuts de l'association, la laïcité est liée au respect mutuel.

Elle va au-delà de la tolérance et invite non seulement à admettre mais à comprendre l'autre (son histoire, sa culture ...). Elle incite à lutter contre toute atteinte à l'intégrité et à la dignité des personnes, contre toute idéologie contraire aux Droits de l'Homme et **aux Droits de l'Enfant**.

C'est un principe qui traverse l'ensemble des démarches et actions que nous mettons en œuvre.

la citoyenneté

Ainsi, par citoyenneté, nous entendons faire en sorte que l'enfant se réalise en tant qu'individu à part entière, qu'il s'épanouisse. Notre rôle est de l'accompagner à prendre part à ce qui se passe à la fois sur la structure de loisirs et sur son territoire de vie. Cela suppose qu'il puisse à sa mesure, comprendre l'environnement dans lequel il évolue, se forger un esprit critique, exprimer ses opinions, ses choix, faire des propositions tout en respectant les autres.

Vivre et partager des projets avec d'autres sont autant d'occasions d'exercer sa place au sein d'un collectif, de se confronter, de débattre, d'apprendre des autres et de soi-même, de prendre des décisions collectives et d'assumer des responsabilités.

le vivre ensemble

Vivre ensemble suppose à la fois la prise en compte des besoins personnels et individuels et la prise en charge de ce qui est commun à tous. Dans ce juste équilibre, s'exerce la notion de respect des autres, de prise en compte et d'acceptation de la différence (garçon-fille, culturelle, sociale, handicap, régime alimentaire spécifique, ...).

Favoriser le vivre ensemble avec les familles nécessite également de favoriser l'accessibilité pour tous aux activités de l'association, en agissant par exemple sur la politique tarifaire.

Pour Co'Anim, l'esprit de solidarité et la coopération (entre enfants, parents, partenaires, territoires et membres de l'équipe éducative) sont parties prenantes du Vivre Ensemble. A travers toutes les expériences collectives, les enfants doivent pouvoir développer leurs capacités à écouter, exprimer leurs sentiments, s'entraider, partager des tâches, des espaces, faire ensemble, accepter de ne pas savoir tout-faire et donc partager des idées, des savoir-faire. Pour l'association, la convivialité est également une composante indispensable à la mise en œuvre du vivre ensemble.

la contribution à une ouverture culturelle

Parce que la culture est au cœur de toutes les relations entre les personnes, parce que la reconnaissance de la diversité culturelle contribue à un mieux vivre ensemble nous souhaitons apporter aux enfants la possibilité de développer une meilleure compréhension du monde qui nous entoure et leur permettre de développer des compétences d'éveil, de découverte dans un esprit de respect et de tolérance.

Cette ouverture culturelle doit tenir compte de l'environnement culturel des enfants d'aujourd'hui et de demain, dans leur territoire de vie au local, et plus largement au niveau national et international.

Nous souhaitons favoriser, à travers des échanges interculturels notamment vers l'Europe et l'international, une ouverture aux autres, une ouverture au monde et également une ouverture à la diversité des pratiques artistiques et culturelles.

Les orientations éducatives

**Co'Anim a défini des orientations éducatives pour ses structures de loisirs enfance.
Ce cadre sera une référence pour l'action de l'équipe d'animation.**

Sur l'axe citoyenneté →

Comprendre l'environnement dans lequel il évolue pour faire en sorte que l'enfant prenne sa place dans la société en tant qu'acteur :

- Contribuer au développement de son esprit critique
- Contribuer au développement de ses opinions et à l'affirmation de ses choix
- Permettre à l'enfant de prendre possession de ses droits et de ses devoirs

Vivre et partager des projets

- Favoriser l'expression des enfants sur tous les sujets qui les concernent
- Favoriser l'implication et la participation des enfants dans la vie locale

Sur l'axe vivre ensemble →

Développer leurs capacités à écouter, exprimer leurs sentiments, s'entraider, partager des tâches, des espaces, faire ensemble

- Favoriser la participation et l'implication des enfants autour de la notion de village
- Rendre l'enfant auteur et acteur de ses loisirs
- Favoriser l'intégration de chacun au sein des groupes
- Contribuer au développement du respect des autres dans leurs différences
 - Vers le développement de compétences collectives et individuelles
 - Vers l'acquisition d'une plus grande confiance en eux

Favoriser l'accessibilité de tous

- Mettre en œuvre une politique tarifaire sociale
- Diversifier les propositions d'activités
- Favoriser la participation des parents aux loisirs de leurs enfants

Favoriser la solidarité

- Favoriser la solidarité, la coopération entre habitants de tout âge de Saint-Colomban
- Favoriser la solidarité entre les enfants
- Favoriser la solidarité entre les acteurs éducatifs
- Permettre aux familles de participer à la communauté éducative de Saint-Colomban
- Mettre en place un accueil personnalisé de l'enfant et de sa famille

Favoriser des pratiques artistiques et culturelles

- Ouvrir aux pratiques artistiques et culturelles mais aussi scientifiques et environnementales
- Offrir à chacun des espaces de découverte, de pratiques et d'ouverture culturelle, ludiques et motivants, dans des lieux adaptés, aménagés
- Instaurer un climat de confiance entre tous les acteurs : enfants, animateurs, familles, enseignants, ...

Favoriser l'intergénérationnel

- Développer des passerelles entre les tranches d'âge
 - o pour maintenir une continuité éducative
 - o pour favoriser la solidarité, l'entraide entre les enfants
- Faire vivre la convivialité entre les différentes tranches d'âge dans les structures et hors les murs.

Ouvrir aux échanges interculturels et européens

- Promouvoir la diversité culturelle à travers l'animation d'actions au plan de la commune, au national et à l'international
- Développer la coopération européenne et internationale : accueil d'animateurs / accueil et départ de séjours
- Favoriser le partage d'expériences au plan de la commune, au plan national et à l'international
- Organiser des événements conjoints, échanges culturels et promotion des langues, de la culture au plan de la commune, au plan national et à l'international

Les ressources éducatives

✓ Les différentes structures d'animation

- accueil périscolaire ouvert matin et soir
- accueil de loisirs ouvert le mercredi et pendant la plupart des vacances scolaires
- accueil de loisirs passerelle (club préados la Pass'Relle) ouvert les mercredis
- séjours

✓ Les moyens humains

- Une équipe d'une quinzaine de salariés, parfois épaulée par des stagiaires, fait vivre au quotidien le projet porté par Co'Anim :
 - Un Directeur-Coordonnateur à temps plein est chargé de mettre en œuvre le projet de l'association dans le cadre des orientations fixées par le conseil d'administration. Il coordonne le fonctionnement global des services et encadre l'équipe des salariés. Il participe à l'élaboration du budget et en assure l'exécution.
 - Un Responsable des ACM à temps plein est chargé de développer la qualité de l'accueil éducatif des enfants au sein de nos accueils collectifs de mineurs (ACM) : accueil périscolaire, accueil de loisirs et club préados. Il coordonne les actions des animateurs. Il est garant de la conduite des projets pédagogiques et participe au développement des structures. Il gère également les inscriptions et la facturation.
 - Une comptable à temps partiel assure la comptabilité et la gestion de la paie de l'association.
 - Un agent d'entretien a en charge l'entretien des locaux, en collaboration avec l'équipe d'animation.
 - Des animateurs-trices en CDI intervient sur l'accueil périscolaire, l'accueil de loisirs et sur le club préados. Présents à l'année, ils interviennent auprès des enfants et déclinent sur le terrain les valeurs de Co'Anim.
 - Des animateurs en CEE interviennent sur l'accueil de loisirs et sur les camps de manière plus ponctuelle. Ils participent également à la mise en œuvre du projet.

✓ **Les moyens financiers et matériels**

- Un budget annuel d'environ 250 000 €
- Des locaux équipés mis à disposition par la commune au 15 place de l'Europe et rue Jean Lorteau
- Une régie « matériel » située place de l'Eglise doté notamment de matériel pour les séjours et de matériel pédagogique

✓ **Les partenariats**

- Co'Anim a su développer plusieurs partenariats avec les acteurs locaux (écoles, accueils de loisirs du territoire, des associations locales, la commune) mais aussi à l'international (TJFBG en Allemagne, Debrujar en République Tchèque, MSB au Bénin, ...)

✓ **Evaluation**

- Une commission d'évaluation du projet se réunira 1 à 2 fois par an. Elle est composée d'élus et de salariés et a pour objectif d'évaluer la pertinence du projet éducatif et de proposer des réajustements si nécessaire.